
IMMIGRATION

Canada

Visa de résident temporaire

Directives du bureau des visas de Pretoria

Pour les pays suivants :

Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar,
Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie,
Afrique du Sud, Swaziland, Zimbabwe



Table des matières

Liste de contrôle– Visa de résident
temporaire

Ce guide est produit gratuitement par
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté
Canada et ne doit pas être vendu aux
requérants.

This guide is also available in English

Demande de visa de résident temporaire – Liste de contrôle

Veillez remplir et placer cette liste sur la demande.

Tout document qui n'est pas en français ou en anglais doit être accompagné d'une traduction certifiée conforme.

Si les documents requis ne sont pas soumis, la demande risque d'être refusée et/ou le temps de traitement allongé.

Les fausses déclarations ou la présentation de documents frauduleux entraînera un refus immédiat de la demande.

Vous devez soumettre :	✓
Deux photos, rencontrant les spécifications des photographies, de chaque demandeur (pas de photos numérisées). Les photos doivent être signées, datées et prises dans les 6 derniers mois. Les demandeurs qui doivent fournir leurs données biométriques n'ont pas besoin de soumettre de photographies papier.	<input type="checkbox"/>
Le formulaire de consentement de vérification de documents	<input type="checkbox"/>
Informations sur la famille (IMM 5707) dûment rempli, daté et signé.	<input type="checkbox"/>
Formulaire de l'annexe 1 (Demande de visa résident temporaire – IMM 5257B) dûment rempli, daté et signé.	<input type="checkbox"/>
	✓
Un passeport valide au moins de 6 mois pour chaque demandeur. Assurez-vous que la validité de tous les passeports couvre la durée du séjour puisque la validité du visa ne peut pas dépasser celle du passeport. S'il n'y a pas au moins 2 pages vides dans votre passeport, vous devez obtenir un nouveau passeport (et non seulement des pages supplémentaires). Inclure une copie de tous les passeports annulés ou expirés comme preuve de vos déplacements internationaux. Si vous n'êtes pas dans votre pays de citoyenneté, veuillez présenter une copie votre permis de travail ou votre permis de résidence temporaire.	<input type="checkbox"/>
Preuve de fonds suffisants pour couvrir toutes vos dépenses pour la durée de votre voyage. CAN+ Si vous avez voyagé au Canada au cours des dix (10) dernières années ou vous êtes en possession d'un visa valide de non-immigrant des États-Unis et que vous pouvez en fournir la preuve (tampons d'entrée dans le passeport, preuve d'un visa valide), aucune preuve financière n'est requise.	<input type="checkbox"/>

<p>Pour tous les autres, soumettez une preuve de votre capacité à subvenir à vos besoins pendant votre séjour au Canada :</p> <p><input type="checkbox"/> Des copies de relevés bancaires ou de livrets bancaires des trois derniers mois.</p> <p><input type="checkbox"/> Tout autre document pertinent (lettres d'emploi, talons de paie des trois derniers mois, preuve de pension, enregistrement d'entreprise, investissements, etc.).</p> <p>Si vous ne payez pas pour votre propre voyage :</p> <p><input type="checkbox"/> Présentez une lettre signée par la personne qui paye ainsi qu'une photocopie de son passeport ou d'une autre pièce d'identité officielle et des documents prouvant qu'elle a suffisamment de fonds.</p> <p><input type="checkbox"/> Décrivez votre relation avec cette personne.</p> <p><input type="checkbox"/> Ces documents doivent avoir été datés dans les trois mois précédant la présentation de la demande.</p>	
<p>Copie de certificats de naissance et mariage pour chaque membre de la famille faisant la demande de visa</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Expliquez le but de votre visite – détails de votre itinéraire au Canada, les détails provisoires de votre voyage (la réservation provisoire de vos vols ou votre logement), lettre d'invitation de la personne ou entreprise qui vous accueillera, inscription à une conférence, lettre de votre employeur, etc., au besoin.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Toute preuve documentaire (famille, finances, emploi, propriétés) qui peuvent convaincre que vous reviendrez dans votre pays après votre voyage.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>S'il y a lieu, vous devez également soumettre :</p>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>Une lettre de votre employeur qui comprend les renseignements suivants : votre statut d'emploi, vos années d'expérience, votre poste, et votre salaire actuel. Si vous voyagez pour affaires, la lettre doit également indiquer le but de votre voyage et les noms et adresses des entreprises que vous allez visiter. Les travailleurs autonomes doivent soumettre des preuves de leur entreprise (certificat d'enregistrement de votre entreprise, votre permis, vos documents financiers, etc.)</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Preuve d'études actuelles – lettre et relevés de notes récents de l'établissement d'enseignement que vous fréquentez.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Si vous comptez rendre visite à un ami ou à un parent, veuillez présenter une lettre d'invitation. Veuillez préciser le statut de votre hôte au Canada, tel qu'une copie de la carte de résidence permanente, passeport, ou carte de citoyenneté.</p> <p>Veuillez également fournir des documents établissant le lien de parenté s'il y a lieu</p>	<input type="checkbox"/>

<p>Pour un voyage d'affaires, veuillez présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscription au registre du commerce • Documents financiers : par exemple : déclaration d'impôt, relevés comptables, bilan financier annuel, relevés bancaires • Lettre officielle de la société qui vous invite avec renseignements complets (nom, adresse, téléphone, télécopieur, ainsi que la raison, durée, et financement du voyage) 	<input type="checkbox"/>
<p>Pour une conférence, une formation, ou une visite officielle, veuillez présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un ordre de la mission (gouvernemental); note verbale • Une lettre officielle de votre employeur pour confirmer votre voyage, tamponnée, signée, et datée au mois en cours qui fournit une raison détaillée pour votre voyage, sa durée, et votre poste actuel • Une lettre d'invitation de ceux qui vous invite qui fournit les noms des voyageurs et leurs postes • La preuve d'inscription à la conférence ou à la formation • La preuve de financement pour des dépenses de voyage, de transport, et de votre visite au Canada 	<input type="checkbox"/>
<p>Pour le super visa pour parents et grands-parents, veuillez présenter :</p> <p>Une lettre d'invitation envoyée par votre enfant ou petit-enfant, qui indique les dispositions prises pour subvenir à vos besoins et qui précise le nombre de personnes vivant chez lui au Canada (mention obligatoire);</p> <p>Une preuve de lien de parenté (certificat de naissance, certificat de baptême ou tout autre document officiel indiquant que vous êtes le parent</p> <p>Une preuve que votre enfant ou petit-enfant rencontre le seuil de faible revenu</p> <p>Une preuve que vous avez souscrit auprès d'un assureur canadien une assurance médicale privé valide pour au moins un an qui à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ couvre les soins de santé, l'hospitalisation et le rapatriement ; ○ prévoit une couverture minimale de 100 000 \$; ○ est valide pour chaque entrée au Canada et peut être examinée par un agent au point d'entrée. 	<input type="checkbox"/>

Note : L'agent des visas pourrait demander des documents supplémentaires ou un entretien personnel.